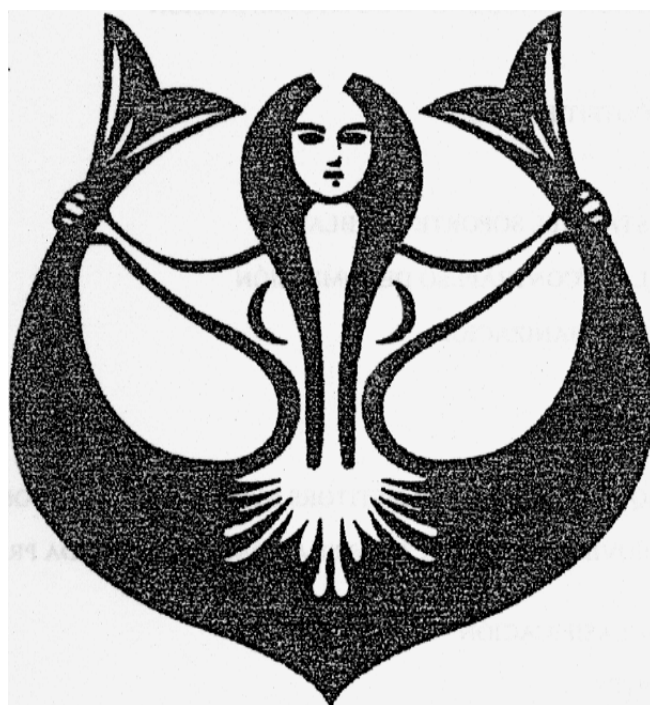


Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques
World Underwater Fédération

TIR SUBAQUATIQUE
TARGET SHOOTING
TIRO AL BLANCO SUBACUATICO



REGLEMENT INTERNATIONAL

DESCRIPTION

Le Tir sur Cible subaquatique se partage en trois modalités, dont deux Individuelles et l'autre par équipe à se dérouler sous l'eau, de préférence en piscine.

Le matériel personnel nécessaire est : vêtements protecteurs, palmes, tuba et gants.

La discipline Tir de Précision valorise la précision statique individuelle, le Biathlon valorise la vitesse individuelle tandis que l'Exercice par Équipe valorise la vitesse et la précision

TABLES DES MATIÈRES

1. DÉFINITION
2. DÉSIGNATION ET ORGANISATION
3. CONCURRENTS
4. SÉCURITÉ
5. LIEU DE COMPÉTITION
6. ÉPREUVES
7. MATÉRIELS
8. LA CIBLE
9. LE SUPPORT DE CIBLE
10. LES PLOMBS DE MAINTIEN
11. MISE EN PLACE
12. PRÉCISION
13. BIATHLON
14. RELAIS 3 COMPÉTITEURS PAR ÉQUIPE
15. PÉNALITÉS. POUR CHAQUE ÉPREUVE
16. CLASSEMENT
17. INCIDENTS
18. ARBITRES
 - a) Chronomètres
 - b) Juge aux Dépassements
 - c) Juge aux Départs. - Starter
 - d) Juge aux contrôle des impacts
19. RESPONSABILITÉS

Règles

1. DÉFINITION

Par Tir sur Cible Subaquatique de compétition, on entend une discipline effectuée par un nageur muni d'un équipement défini à l'article 7 et dont l'autonomie dépend exclusivement de la capacité physique du dit nageur.

Les championnats mondiaux, championnats continentaux, ainsi que les coupes mondiales et continentales se dérouleront sous le patronage de la CMAS et en appliquant le présent Règlement.

Les championnats internationaux qui souhaitent le patronage de la CMAS devront appliquer le présent Règlement

2. DÉSIGNATION ET ORGANISATION

Les championnats mondiaux et continentaux se dérouleront tous les deux ans et seront catalogués par leur numéro d'ordre ainsi que par le millésime de l'année au cours de laquelle ils auront lieu.

Toute Fédération ou entité désirant organiser une compétition internationale patronnée par la CMAS doit envoyer au siège officiel de la CMAS un protocole d'accord dûment signé par le Président de la Fédération avec le cachet officiel.

Une fois le protocole d'accord accepté par la CMAS, la Fédération organisatrice doit signer le contrat. La Fédération organisatrice doit envoyer à toutes les fédérations le règlement particulier (6 mois avant).

3. CONCURENENTS

Les équipes participantes seront exclusivement composées de compétiteurs :

- ayant la nationalité de la nation participante
- ayant atteint l'âge de 18 ans révolus

Chaque nation participante devra présenter une liste avec un maximum de dix athlètes plus un capitaine, indiquant pour chaque spécialité une équipe de quatre athlètes. Avant chaque épreuve le capitaine précisera, au Directeur de compétition, la composition de l'équipe de quatre athlètes.

Par tirage au sort, un numéro sera attribué à chaque concurrent, ainsi qu'à chaque remplaçant. Le numéro les identifiera durant toute la compétition. Il sera placé de façon visible sur le tuba, l'arbalète, le bonnet.

Le nombre de compétiteur est de quatre au maximum par équipe, le capitaine pourra faire office de remplaçant ou de compétiteur.

4. SÉCURITÉ

Les organisateurs doivent prévoir de disposer sur les lieux de la compétition des moyens de sécurité pour faire face à tout accident corporel.

Tous les moyens de sécurité mis en place devront faire l'objet d'une description détaillée et écrite de la part des organisateurs.

5. LIEU DE COMPÉTITION

Les compétitions se dérouleront exclusivement en espace clos (piscine), dans un bassin sans turbulences et à température du 22 (°C) minimum.

Le bassin ne devra pas présenter de dimensions inférieures 10m sur 25m et une profondeur de 1,80 (m) minimum.

6. ÉPREUVES

PRECISION	Tir d'adresse pur, statique.
BIATHLON	Course chronométrée avec contrat cible simple
RELAIS	Tir de précision et parcours chronométré en apnée

7. MATÉRIEL

7.1 - Collectif obligatoire :

Infrastructure piscine
Cible amovible individuelle sur plastron dur en polypropylène ou similaire
Support de cible stable
Chronomètres, dispositif pour juger les impacts

7.2 - Collectif optionnel :

Micro - caméra vidéo subaquatique
Mur d'images - Ordinateurs
Plombs de maintien

7.3 - Individuel :

Arbalète pneumatique ou à sandows ou à ressorts mis en oeuvre par la seule force musculaire du concurrent, à l'exclusion de toute aide extérieure.

Arbalète de type commercial ou artisanal. Dispositif de visée laser interdit.

Flèche d'une longueur n'excédant pas 1,50 (m) d'un diamètre inférieur ou égal à 8 (mm).

L'extrémité de la flèche ne sera pas pointue mais se terminera par un emporte-pièce d'un diamètre égal à 4 (mm).

Un fil reliera la flèche au fusil :

- il sera solide (supporte un tir d'essai à vide dans la piscine)
- il sera d'une longueur inférieure ou égale à 5 (m) avec fusil

La régularité des arbalètes fera l'objet d'un contrôle préalable

Matériels additionnels de confort obligatoirement transportés pendant le concours :

- ceintures, lests, vêtements protecteurs, flotteurs, palmes, tuba, gants, etc. obus de rechange, points de rechange etc. fil, outils ...

8. CIBLE

Cible unique pour toutes les épreuves, cible à cinq centres.

Cible fond blanc de forme carrée : quatre centres en carré 172,5 x 172,5, le 5^{ième} au milieu.

Chaque centre est constitué de deux axes perpendiculaires et de six vides concentriques

Axe Central	Diamètre (cm)	Valeur (pts)	Couleur
1° cercle	1,2	400	blanc
2° cercle	3,2	300	blanc
3° cercle	5,2	250	noir
4° cercle	7,3	200	noir
5° cercle	9,3	150	blanc
6° cercle	11,3	100	blanc

La valeur de l'épaisseur du trait de cercle appartient à la couronne supérieure.

La valeur de l'impact tangent à une limite de couronne est complétée dans la couronne supérieure.

Jugé par calibre transparent.

9. LE SUPPORT DE CIBLE.

De caractère individuel, inox, lesté, stable, identique pour chacune des lignes de tir.

Constitué d'un pied, d'une colonne, d'un cadre indéformable de dimension suffisante pour permettre de fixer la cible individuelle sans recouvrement.

Équipée d'un plastron de la dimension de la cible au minimum, plastron réalisé dans une plaque de polypropylène amovible d'une épaisseur de 1 (cm).

Le centre de la plaque à hauteur de tir horizontal, ne devra pas excéder 80 (cm) du pied.

10. LES PLOMBS DE MAINTIENT

Peuvent être surlestés par le compétiteur.

Pour être efficace ils doivent être lourds. Avantagementement remplacés par une ventouse quand le carrelage le permet.

Non obligatoire pour l'organisation.

11. MISE EN PLACE

(Voir Annexe 1, page 8)

Aire de compétition.

Aire de sécurité derrière les cibles.

Aire de préparation avant l'aire de compétition.

Lignes d'eau individuelles.

Plan des cibles.

A

Plans des lignes tir (pointe de flèche)

B

Ligne rouge

Plan de départ

C

Distance AB = 4 m.

Distance BC 10 m.

Modèle de cible identiques pour toutes les épreuves.

12. PRÉCISION.

Définition :

Le Tir sur Cible Subaquatique de Précision consiste réaliser en apnée dix tirs consécutifs, avec le même matériel, avec retour obligatoire en surface entre chaque tir, sans parcours de natation, dans un temps inférieur à 10 minutes pour 10 tirs. Effectuer 2 tirs dans chaque cible.

La cible étant constituée de cinq centres, chaque centre est visé deux fois.

Déroulement :

Appel des concurrents.

1^{ère} série se prépare (2mn pour réglage de la gueuse et préparation).

2^{ème} série s'échauffe, se prépare dans l'aire de préparation.

Aux ordres du starter :

- Chronomètres prêts?

- Ligne d'eau n°1 prêt? n°2 ...?

Départ de la série, armement sous l'eau.

10 tirs sans dépassements, sans parcours, réarmements sous l'eau

Il est interdit tout appui autre que celui du corps sur le bras armé; tout appui extérieur sera considéré comme action antisportive.

Le temps réglementaire passé 10 (mn), le starter le signale aux compétiteurs

Le numéro du concurrent est porté au verso de la cible

Le chronomètreur note le temps.

Le Juge note les irrégularités et les impacts doubles.

L'estafette transmet les cibles à la table des Juges aux impacts.

Classement :

A chaque impact correspond un nombre de points.

Dans le cas où un centre est marqué de trois impacts, c'est le meilleur qui est annulé.

A chaque cible correspond un nombre total de points auquel il convient de retrancher les pénalités

(Chapitre spécial).

Le vainqueur de l'épreuve de précision est le concurrent qui a marqué le nombre de points le plus élevé.

En cas d'égalité, on tiendra compte des scores individuels, en cas d'ultérieure égalité, les équipes seront classées "ex aequo"

Au vainqueur de l'épreuve de précision est décerné le titre honorifique correspondant à l'épreuve internationale à laquelle il participe (Champion du Monde, Champion Continental, etc...) et un diplôme lui est attribué.

Pénalités particulières :

Moins trois points par seconde au-delà de dix minutes.

13. BIATHLON.

Définition :

Le biathlon subaquatique consiste à réaliser à l'aide du même matériel, 5 tirs consécutifs sur cible fixe à cinq centres, après un parcours aller - retour en apnée à réaliser obligatoirement cinq fois.

La distance entre la ligne de départ et la ligne de fenêtre de tir est de 10 m.

L'épreuve est chronométrée sans interruption.

Déroulement. :

Phase préparatoire identique à celle de la précision.

A l'issue du 5^{ème} tir, le compétiteur franchit la ligne d'arrivée et le chronométrateur interrompt le chronométrage dès que le concurrent sort la tête de l'eau après avoir franchi la ligne d'eau.

Classement. :

Aucun point n'est marqué, seul le temps est pris en considération.

Contrat cible : 1 impact dans chaque cible.

Classement au temps des concurrents ayant rempli le contrat des cinq centres diamètre 11,3 (cm).

Classement en suivant avec ceux qui ont réalisé 4 centres et ainsi de suite.

Dans le cas où un centre est marqué de deux impacts, un seul impact sera retenu.

Titre honorifique, comme précédemment.

14. RELAIS. (3 compétiteurs par équipe)

Définition :

Chaque compétiteur à tour de rôle, réalise deux tirs non consécutifs, après un parcours aller - retour en apnée de 10 (m). Un concurrent tire deux fois sur la cible centrale, un autre sur chacune des deux cibles supérieures, le dernier sur chacune des deux cibles inférieures.

Classement. :

Par addition des points cibles et des points temps.

Temps imparti pour l'ensemble de l'évolution de l'équipe = 3 (mn). Chaque seconde en plus ou en moins accorde malus ou bonus de 3 points par seconde.

Dans les cas où un centre, autre que celui du milieu, présente deux impacts c'est le meilleur qui est annulé.

15. PÉNALITÉS. POUR CHAQUE ÉPREUVES.

Disqualification pour atteinte à l'esprit sportif et réarmement à l'air libre.

Disqualification pour dépassement de toute partie du compétiteur au-delà de la ligne rouge.

Si dépassement de la pointe du fusil au-delà de la ligne rouge :

- précision : 100 (points)
- biathlon : 20 (secondes)

16. CLASSEMENT

Individuel :

Chaque épreuve apporte un titre.

Pas de classement combiné par impossibilité de placer objectivement les épreuves à parité.

17. INCIDENTS.

A la charge au compétiteur :

Ou bien il répare sur place dans sa ligne d'eau, ou bien il est éliminé.

A la charge de l'organisation :

Le concurrent reprend son épreuve après tous les autres concurrents de la spécialité.

18. ARBITRES (sous l'autorité du Directeur de compétition).

18.1 - CHRONOMETREURS.

RÔLE.

Le chronométrateur mesure principalement le temps des épreuves.

DÉBUT ET FIN D'ÉPREUVE.

Le chronométrage débute, pour chaque épreuve, lorsque le starter aux départs donne le signal du début de l'épreuve.

Le chronométrage s'arrête lorsque la tête du concurrent émerge au retour de son dernier tir.

Toutes les épreuves sont chronométrées sans interruption pour chacune du début à la fin.

PRÉCISION, ARRONDI.

La précision requise est de l'ordre du dixième de seconde. L'arrondi sera supérieur lorsque les centièmes affichés seront supérieurs ou égaux à 50.

18.2 - JUGE AUX DÉPASSEMENTS.

C'est le juge de la ligne rouge.

Il notifie au chronométrateur ;

. le dépassement de la limite par la pointe de flèche ou par la main.

. les impacts singuliers.

. une attitude répréhensible du concurrent au pas de tir (appui au sol), dans sa ligne d'eau (gêne d'un concurrent).

18.3 - JUGE AUX DÉPARTS. STARTER.

Il donne le départ de chaque série après que les chronométrateurs, les concurrents et les juges au pas de tir se soient mis à leurs postes.

Il accordera deux minutes aux concurrents pour la préparation du poste de tir. Il donne le signal pour le remplacement des cibles.

18.4 - JUGE AU CONTRÔLE DES IMPACTS.

Il contrôle la valeur des impacts et plus particulièrement les impacts cordons (tangents), à l'aide d'un transluceur ou d'un dispositif approprié.

Le contrôle se fait à l'écart des mouvements, à l'écart des concurrents. Seul le capitaine est autorisé à assister au contrôle. Seul le jury est compétent.

19. RESPONSABILITÉS

La Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (CMAS) et les organisateurs, ainsi que leurs représentants et collaborateurs, le Directeur de la compétition et les Commissaires ne peuvent être tenus pour responsables des dommages qui pourraient être causés au matériel et biens des participants, ni des accidents qui pourraient survenir aux concurrents et autres participants du fait de leur inscription à la compétition sportive et particulièrement aux épreuves subaquatiques.

Annexe 1

Cible

